

# Élection municipale 7 novembre 2021

Guide de l'électeur



[www.cowansville.ca/election](http://www.cowansville.ca/election)



## DATES IMPORTANTES

- **17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre**  
Mises en candidature
- **8 octobre**  
Dépôt de la liste électorale  
Avis d'inscription sur la liste électorale  
acheminé à toutes les adresses civiques
- **19 et 21 octobre**  
Commission de révision de la liste  
électorale (demandes d'inscription,  
de radiation ou de correction)
  - 19 octobre - 19 h à 22 h
  - 21 octobre - 10 h à 13 h
- **30 et 31 octobre**  
Jours du vote par anticipation
- **7 novembre**  
Jour du scrutin

English version of this document is available  
on our website: [www.cowansville.ca/election](http://www.cowansville.ca/election)





## Message de la présidente d'élection

Le **8 novembre prochain**, vous serez invités à exercer vos droits démocratiques dans le cadre des élections générales municipales. Vous aurez à choisir vos représentants au conseil municipal pour les quatre prochaines années. En plus de choisir un candidat pour le poste de maire, vous devrez choisir un candidat pour le poste de conseiller de votre quartier.

Nous vous invitons à y participer en grand nombre! Mon équipe et moi-même demeurons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez nous joindre au 450 263-0141.



*Julie Lamarche*

Mme Julie Lamarche, OMA  
Greffière et présidente d'élection



### MISES EN CANDIDATURE

La période électorale débutera le 17 septembre prochain. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au 220, place Municipale, Cowansville.

Visitez le [www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca](http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca) et communiquez avec nous afin de connaître les étapes nécessaires à votre mise en candidature.



### QUI PEUT VOTER?

Toute personne inscrite sur la liste électorale de la Ville peut voter.  
**Il est de la responsabilité de l'électeur de s'assurer de son inscription.**

À compter du 9 octobre 2021, vous pourrez consulter la liste électorale à la réception de l'hôtel de ville ou en téléphonant au 450 263-0141.

#### Est un électeur dans la municipalité, une personne :

1. De citoyenneté canadienne
2. Majeure le jour du scrutin
3. Qui n'est pas dans un des cas d'incapacité prévu par la loi

**ET**

au 1<sup>er</sup> septembre 2021

Domiciliée sur le territoire de Cowansville et au Québec depuis au moins 6 mois.

**OU**

Propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois.

Note : un électeur ne peut être inscrit qu'une seule fois et à un seul titre sur la liste électorale.

**Vérifiez maintenant!**

### CONFECTION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La liste électorale de la Ville de Cowansville est confectionnée à partir de la liste électorale permanente tenue à jour par le directeur général des élections du Québec, à laquelle sont ajoutés les propriétaires d'un immeuble et les occupants d'établissement d'entreprise qui ont transmis leur inscription ou procuration à la présidente d'élection.

La liste électorale municipale sera déposée le 9 octobre 2021 et pourra être consultée à l'hôtel de ville en téléphonant au 450 263-0141.

Au début du mois d'octobre, vous recevrez par la poste un avis d'inscription sur la liste électorale mentionnant le nom des personnes inscrites à votre adresse. Si votre nom n'apparaît pas sur cette liste, vous devrez vous présenter à la Commission de révision pour procéder à votre inscription.





## RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

**Du 16 au 26 octobre**

La Commission de révision de la liste électorale siègera à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville située au 220, place Municipale, selon l'horaire suivant :

JOUR	DATE	HEURE
MARDI	19 octobre 2021	19 h à 22 h
JEUDI	21 octobre 2021	10 h à 13 h

Vous pourrez présenter des demandes d'inscription, de correction ou de radiation. Ces demandes peuvent être faites par un parent, par le conjoint de l'électeur ou par une personne qui cohabite avec lui. Dans le cas d'une radiation, la demande peut être faite par un électeur inscrit sur la liste électorale de la même section de vote que lui.



## PORTAIL ÉLECTEUR

Vous pouvez dès maintenant consulter la section Élection municipale disponible sur le site Internet de la Ville au [www.cowansville.ca](http://www.cowansville.ca) afin d'obtenir toute information en lien avec l'élection.

Vous y trouverez :

- Le lieu et les heures d'ouverture de la Commission de révision (inscription, correction ou radiation)
- Le lieu et les heures d'ouverture des bureaux de vote pour les différents scrutins
- Les postes en élection et le nom des candidats



## PREUVE D'IDENTITÉ POUR VOTER

Vous devrez obligatoirement présenter au scrutateur **l'un** des documents suivants :

- Carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes



## POUVEZ-VOUS VOTER PAR CORRESPONDANCE?

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous avez votre domicile dans la municipalité et vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé.
- Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance;

Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :

- Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) porteur(se) de la maladie;
- Présentez des symptômes de la COVID-19;
- Avez été en contact avec un cas soupçonné ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19;

Pour voter par correspondance, vous devez faire votre demande **au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.**

Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de votre présidente d'élection **au plus tard le 5 novembre 2021 à 16 h 30.**

Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit. Informez-vous auprès de votre présidente d'élection.



## ANNONCE DES RÉSULTATS

Les résultats seront annoncés par la présidente d'élection, le 7 novembre 2021, à l'hôtel de ville, dès le recensement des votes terminé. Vous pourrez également suivre les résultats sur la page Facebook de la Ville : Ville de Cowansville – Page officielle

## SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021

Présentez-vous au bureau de vote désigné pour votre district.  
Les bureaux seront ouverts de **9 h 30 à 20 h**. Voir carte des districts au verso.

Le **vote par anticipation** se déroulera les  
**30 et 31 octobre 2021** de 9 h 30 à 20 h

Veillez noter qu'en raison des mesures sanitaires imposées par la ministre de la Santé, le vote par anticipation se déroulera sur deux jours, soit les 30 et 31 octobre 2021, de 10 h 30 à 20 h.



## CARTE ÉLECTORALE



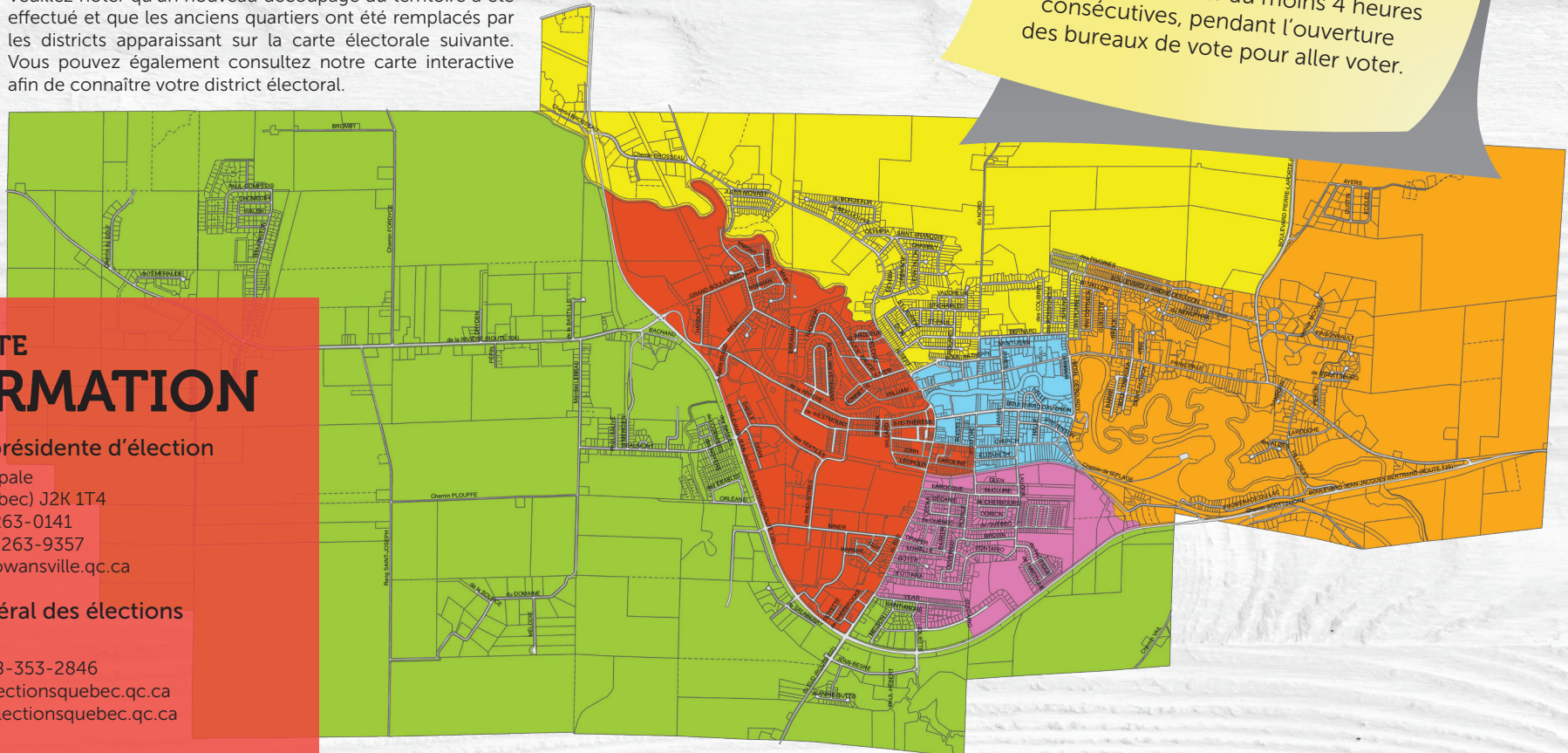
## SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021

## Les bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h

LES MESURES SANITAIRES en vigueur au moment des élections seront respectées dans tous les bureaux de vote. Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité de l'ensemble des personnes présentes dans les bureaux de vote. Vous pourrez aussi utiliser votre propre crayon de plomb ou votre stylo noir ou bleu.



Veillez noter qu'un nouveau découpage du territoire a été effectué et que les anciens quartiers ont été remplacés par les districts apparaissant sur la carte électorale suivante. Vous pouvez également consulter notre carte interactive afin de connaître votre district électoral.



*4 heures pour aller voter,  
c'est votre droit!*

Le jour des élections, votre employeur doit vous accorder au moins 4 heures consécutives, pendant l'ouverture des bureaux de vote pour aller voter.

POUR TOUTE  
**INFORMATION**

Bureau de la présidente d'élection

220, place Municipale  
Cowansville (Québec) J2K 1T4  
Téléphone : 450 263-0141  
Télécopieur : 450 263-9357  
hdvgreffe@ville.cowansville.qc.ca

Directeur général des élections  
du Québec

Téléphone : 1-888-353-2846  
Courriel : info@electionsquebec.qc.ca  
Site Web : www.electionsquebec.qc.ca